ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

NON DISSOLUTION

SAS NOUVELLE CHICANE

au capital de 10 000 euros
Siège social : 2 Rue Principale -
21140 SOUHEY
901 439 547 RCS DIJON

Aux termes d'une décision unanime du 01/03/2023, les associés, ont en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décidés qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS
Le Président

AL23009389

NON DISSOLUTION

EMK DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 9 000 euros
Siège social : 2bis, rue Mariotte
21000 DIJON
510 763 766 RCS DIJON

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 01/08/2023, les associés de la société EMK DEVELOPPEMENT,société à responsabilité limitée au capital social de 9 000euros avec siège social à 21000 DIJON, 2bis rue Mariotte,immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le numéro 510 763 766, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la Société.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis et mention
La Gérance

AL23009393

TRANSFORMATION

SOCNA RESEAUX

SARL transformée en SAS
au capital de 10 000 euros
21 rue Beaumarchais
21000 DIJON
889 052 452 RCS DIJON

Aux termes du PV du 02/08/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.Les dénomination, objet, siège, durée, dates d'ouverture et de clôture de l'exercice et capital demeurent inchangés.
Romain GOUBY et Emilien LANIER, Gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par SocLanier, 59, rue de Dijon 21121 Fontaine lès Dijon 909 837 544 RCS Dijon, Présidente ; RGH, 21, rue Beaumarchais 21 000 Dijon 951 670 181 RCS Dijon, Directrice Générale ; Dar Diaf, 21, rue Beaumarchais 21 000 Dijon 910 086 925 RCS Dijon, Directrice Générale

AL23009400

CHANGEMENT DE DIRIGEANTS

LE BELENA

Société par actions simplifiée
au capital de 6.000,00 euros
Siège social : 1 Place de la Madeleine
21200 BEAUNE
503 804 262 RCS DIJON

Suivant décision du 31 juillet 2023, l'associée unique :
- a pris acte de la démission de la société LE BOURGOGNE de ses fonctions de Président, à compter du 31 juillet 2023, et a nommé à compter du même jour pour une durée indéterminée, Eric VORANGET demeurant au 6 rue de la Combe 21190 VOLNAY.
- a nommé en qualité de directeur général à effet du 31 juillet 2023, Véronique GIGANDET demeurant au 6 rue de la Combe 21190 VOLNAY
Pour avis

AL23009403

CARRÉ JURIS AVOCATS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

PCMX

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 15 000 €
Siège social : 17 rue de Belfort
71 100 CHALON-SUR-SAONE
RCS CHALON SUR SAONE 801 314 030

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 02.08.2023, il a été décidé le transfert du siège social du 17 rue de Belfort à 71 100 CHALON-SUR-SAONE au 16 rue d'Alsace à 21 200 BEAUNE à compter du même jour. L'article 3 des statuts sociaux a été modifié en conséquence.
Radiation au RCS de CHALON-SUR-SAONE. Nouvelle immatriculation au RCS de BEAUNE.

AL23009404

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

LAITIERE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Société par actions simplifiée
au capital de 323 000 euros
Siège social : 1 Route de Laborde –
21200 SAINTE MARIE LA BLANCHE
819 381 948 RCS DIJON

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 21 juillet 2023, il résulte que le mandat de la société ETC AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes, conformément aux articles L. 823-2-2 et D. 823-1-1 du Code de commerce. Pour avis.
Le Président.

AL23009407

TRANSFERT DE SIEGE MÊME RESSORT

MC GROUPE

Société à responsabilité limitée
au capital de 290 630 euros
Siège social : 13, rue du Pré Rondot
21850 ST APOLLINAIRE
827 921 180 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 13/07/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 13 rue PRE RONDOT 21850 SAINT-APOLLINAIRE au 2 rue des Savelles ARCEAU 21310 à compter du 13/07/2023, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Pour avis.
La Gérance

AL23009413

TRANSFERT DE SIEGE MÊME RESSORT

MISS COOKIES EXPANSION

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 13 rue du Pré rondot
21850 ST APOLLINAIRE
834 350 332 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 13/07/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 13 rue PRE RONDOT 21850 SAINT-APOLLINAIRE au 2 rue des Savelles ARCEAU 21310 à compter du 13/07/2023, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Pour avis.
La Gérance

AL23009414

TRANSFERT DE SIEGE MÊME RESSORT

MISS COOKIES FACTORY

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 13, rue du Pré Rondot
21850 ST APOLLINAIRE
820 521 235 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 13/07/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 13 rue PRE RONDOT 21850 SAINT-APOLLINAIRE au 2 rue des Savelles ARCEAU 21310 à compter du 13/07/2023, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Pour avis.
La Gérance

AL23009415

TRANSFERT DE SIEGE MÊME RESSORT

MISS COOKIES FAMILY

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 13 rue du Pré Rondot
21850 ST APOLLINAIRE
789 449 139 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 13/07/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 13 rue PRE RONDOT 21850 SAINT-APOLLINAIRE au 2 rue des Savelles ARCEAU 21310 à compter du 13/07/2023, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Pour avis.
La Gérance

AL23009417

TRANSFORMATION

Le 09/08/2023, les associés de la SARL DC DEVELOPPEMENTS, capital 560900€, 6,Allée André Bourland 21000 DIJON, 519110985 RCS DIJON, ont transformé la société en SAS à compter du même jour et adopté les nouveaux statuts. Dénomination, objet, siège, durée, dates de clôture d'exercice social, capital sont inchangés. Participation aux assemblées au jour de l'inscription en compte des actions. Une action donne une voix. Cession d'actions, sauf entre associés, soumises à agrément des associés. Nicolas COURBET et Pierre DOUCET ont cessé leurs fonctions de gérants.
Président : Pierre DOUCET demeurant Chapey 71190 BROYE
Directeur Général : Nicolas COURBET demeurant 28A Rue du Coteau 25480 PIREY
Commissaire aux comptes titulaire confirmé : EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

AL23009429

Exco Socodec

MODIFICATION DE GERANT

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU CHATEAU

Société civile au capital de 121 959,21 euros
Siège social : 19 Boulevard Carnot
21000 DIJON
390 969 137 RCS DIJON

Par décision de l'associé unique du 31/03/2023, il a été constaté la fin du mandat de gérance de Françoise MICHELOT, décédée le 25/02/2023.
Mention RCS de DIJON.

AL23009430

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SARL BREDELLE

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 21500 FRESNES
809 069 867 RCS DIJON

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 3 août 2023, il a été décidé :
1°) d'étendre l'objet social aux activités d'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens ainsi qu'à toute activité liée à la production, la distribution, la vente et la promotion de l'électricité d'origine renouvelable, l'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont intégrés à des bâtiments.
2°) de transférer le siège social de FRESNES à La Carolue 21500 ARRANS. Pour avis

AL23009434

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCCV DIMA

SCCV au capital de 1000€
26 rue du Faubourg St Nicolas
21121 Fontaine-lès-Dijon
485 216 881 RCS de Dijon

Le 30/06/2023, l'AG Mixte a décidé de transférer le siège social 3 rue Auguste Frémiet 21000 Dijon, à compter du 08/07/2023. Mention au RCS de Dijon

AL23009450

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

DIMA 1

SCCV au capital de 1000€
26 rue du Faubourg St Nicolas
21121 Fontaine-lès-Dijon
RCS de Dijon 493420947

Le 29/06/2023, l'AG Mixte a décidé de transférer le siège social 3 rue Auguste Frémiet 21000 Dijon, à compter du 08/07/2023. Mention au RCS de Dijon

AL23009451

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AMM

SCI au capital de 2000000€
26 rue du Faubourg St Nicolas
21121 Fontaine-lès-Dijon
RCS de Dijon 494794902

Le 30/06/2023, l'AG Mixte a décidé de transférer le siège social 3 rue Auguste Frémiet 21000 Dijon, à compter du 08/07/2023. Mention au RCS de Dijon

AL23009452

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI DU POETE

SC au capital de 1524,49€
26 rue du Faubourg St Nicolas
21121 Fontaine-lès-Dijon
RCS Dijon 348850041

Le 03/07/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social 3 rue Auguste Frémiet 21000 Dijon, à compter du 08/07/2023. Mention au RCS de Dijon

AL23009453

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

IMMO EIFFEL

SCI au capital de 200000¤
26 rue du Faubourg St Nicolas
21121 Fontaine-lès-Dijon
RCS Dijon 532786928

Le 03/07/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social 3 rue Auguste Frémiet 21000 Dijon, à compter du 08/07/2023. Mention au RCS de Dijon

AL23009454

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LES COURBES ROYES

SC au capital de 100000€
26 rue du Faubourg St Nicolas
21121 Fontaine-lès-Dijon
RCS Dijon 518249800

Le 03/07/2023, le Gérant a décidé de transférer le siège social 3 rue Auguste Frémiet 21000 Dijon, à compter du 08/07/2023. Mention au RCS de Dijon

AL23009455

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ELASTE

SAS au capital de 304016€
26 rue Faubourg St Nicolas
21121 Fontaine-lès-Dijon
RCS Dijon 333600443

Le 03/07/2023, le Directoire a décidé de transférer le siège social 3 rue Auguste Frémiet 21000 Dijon, à compter du 08/07/2023. Mention au RCS de Dijon

AL23009457

Notaire

THOMAS-CROLET NOTAIRES
25, rue de la Ferté
71150 CHAGNY

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'une délibération du 2 AOUT 2023, les associés du GFA LAHAYE-BLANCHARD groupement foncier agricole au capital de 597.950 euros ayant son siège à POMMARD (21630) place de l'Eglise, RCS DIJON : 340.861.483 ont décidé, à compter de ce jour, de nommer Madame Catherine MOREY demeurant à MEURSAULT (21190) 5 rue de la Barre et Monsieur Bernard LAHAYE demeurant à SAINT JULIEN (21490) 24 rue de la Combe en qualité de co-gérants en remplacement de Monsieur Serge LAHAYE démissionnaire.
Dépôt légal au RCS de DIJON
Pour avis, le notaire

AL23009471

TRANSFORMATION

SARL S.B.

SARL Au capital de 10.000 €
Siège social :
ZAC dite de la Porte de Beaune -
21200 BEAUNE
453.250.938 RCS DIJON

L'assemblée générale extraordinaire du 24/07/2023 a décidé, à compter du même jour, la transformation de la Société en Société par actions simplifiée, l'adoption comme nouvelle dénomination sociale S.B. et la nomination de M. Bernard SALVAT en qualité de président.
Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Forme - Ancienne : Société à responsabilité limitée.
Nouvelle : Société par actions simplifiée.
Dénomination sociale - Ancienne : SARL S.B.
Nouvelle : S.B.
Administration - Ancienne : Gérant : Bernard SALVAT. Nouvelle : Président : Bernard SALVAT - 11 Chemin des Gouttières à SAINT LOUP GEANGES (71350).
Admission aux assemblées et droit de vote - Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix au moins.
Agrément - En cas de pluralité d'associés, les actions sont librement cessibles entre associés, entre conjoints, entre ascendants ou descendants des associés, même si le conjoint, ascendant ou descendant n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées à tout autre tiers étranger à la Société qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Mention sera faite au RCS de DIJON.

AL23009480

BREMENS | AVOCATS

LYON CITE INTERNATIONALE
45 QUAI CHARLES DE GAULLE
69006 LYON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOCIETE MEDICALE DE PARTICIPATIONS DE BOURGOGNE

SPFPL sous forme de SARL
au capital de 6.000 euros
Siège : 18 Cours du Général De Gaulle
21000 DIJON
RCS DIJON : 877 759 126

Par décisions unanimes en date du 6 avril 2023, les associés ont décidé de nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire le cabinet EXCO SOCODEC, 51 Avenue Françoise Giroud - 21000 Dijon. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon. Pour avis

AL23009485

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

IMMOBILIERE AMDI

SAS au capital de 228673,53€,
26 rue Faubourg St Nicolas,
21121 Fontaine-lès-Dijon,
RCS Dijon 301769949

Le 30/06/2023, l'AG Mixte a décidé de transférer le siège social 3 rue Auguste Frémiet 21000 Dijon, à compter du 08/07/2023. Mention au RCS de Dijon.

AL23009486

// GÉRANCE

CONSEIL Avocat

AVIS DE CESSION PARTIELLE D'ACTIFS (BRANCHE COMPLETE D'ACTIVITE)

Suivant ASSP en date du 17/07/2023 enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DIJON 1 le 25/07/2023, dossier 2023 00037304, référence 2104P01 2023 A 02023, la SAS OPTIC LONGVIC au capital de 7 500 €, RCS DIJON N°484 429 444, dont le siège social est 9, route de Dijon 21600 LONGVIC, exploitant un fonds de commerce de vente au détail d'optique, a cédé une branche complète d'activité de vente au détail d'optique sise 1 rue Bernard Laureau 21110 GENLIS (SIRET n°484 429 444 00025), connue sous l'enseigne OPTIC GENLIS, à la SARL ORACLE, au capital de 20 000 €, RCS DIJON N°953 032 430, siège social au 1 rue Bernard Laureau 21110 GENLIS,
Le prix de cession de 360 000 € a été réparti de la façon suivante : éléments incorporels 321 500 € et éléments corporels 38 500 €. La date du transfert de propriété et d'entrée en jouissance a été fixée au 17 /07/2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (DIX) jours de la dernière en date des publications légales, à la SARL 2T CONSEIL AVOCAT sise 4 rue du Rompot 21121 FONTAINE-LES-DIJON.
Pour avis.

AL23009431

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DEMANDEDE PERMIS DE CONSTRUIRE UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUEAU SOL A JOUEY
Par arrêté préfectoral n° 1099 du 10/07/2023, est organisée du 30 août 2023 à 9 h 00 au 03 octobre 2023 inclus à 17 h 00, soit 35 jours consécutifs, une enquête publique relative à la demande, de permis de construire une centrale solaire photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Jouey, d'une puissance de 1730,4 Kwc, déposée par la société «RP6». Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact, l'avis de la mission régionale de l'autorité environnementale (MRAE) est consultable :
• sur support papier à la direction départementale des territoires, 57 rue de Mulhouse à Dijon, auservice urbanisme connaissance appui aux territoires (SUCAT) bâtiment A bureau 106, de 9 h 15 à 11h 15 et de 14h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.
• sur le site internet de la Préfecture, pendant toute la durée de l'enquête :
https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Energies-renouvelables/Enquetespubliques-concernant-les-projets-de-centrales-solaires-photovoltaiques/JOUEY/JOUEY-PC-325-22B-0003-photovoltaique
• sur support papier et sur un poste informatique en mairie de Jouey aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.
• Sur un registre dématérialisé pour la consultation du dossier mis en place à l'adresse suivante :
https://www.registre-numerique.fr/ep-centrale-solaire-photovoltaique-au-sol-jouey
• Adresse e-mail associée au registre dématérialisé :
ep-centrale-solaire-photovoltaique-au-sol-jouey@mail.registre-numerique.fr
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie de Jouey.
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, par voie postale en mairie de Jouey, siège de l'enquête ou par courrier électronique avant la clôture de l'enquête soit le 03 octobre 2023 avant 17 h 00 à l'adresse suivante :
ep-centrale-solaire-photovoltaique-au-sol-jouey@mail.registre-numerique.fr
Les observations et propositions transmises par voie électronique seront accessibles sur le sitehttps://www.registre-numerique.fr/ep-centrale-solaire-photovoltaique-au-sol-jouey pendant toute la durée de l'enquête.
Monsieur Jean-Luc JEOFFROY, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public : en mairie de Jouey :
Mercredi 30 août 2023 de 9h00 à 12h00
Mercredi 13 septembre 2023 de 14h00 à 17h00
Samedi 23 septembre 2023 de 9h00 à 12h00
Mardi 3 octobre 2023 de 14h00 à 17h00
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à monsieur Gaël VANNIER - RP6 Mobile: 07 78 41 82 77
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de madamel a directrice départementale des territoires (direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse - 21000 DIJON), et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte-d'Or est compétent pour accorder ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Jouey, à la direction départementale des territoires – 57rue de Mulhouse – 21000 DIJON et sur le site :
https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Energies-renouvelables/Enquetespubliques-concernant-les-projets-de-centrales-solaires-photovoltaiques/JOUEY/JOUEY-PC-325-22B-0003-photovoltaique
Pour le préfet et par délégation,
La directrice départementale des territoires,
Pour la directrice départementale des territoires,
La directrice adjointe
Nadine Muckensturm

AL23009082

// DIVERS

LEGATIS DIJON GENLIS

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Charles-Alban PRIEUR, Notaire de la SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 1 Place de l'Europe - Simone Veil avec bureau permanent à GENLIS (Côte d'Or), 25 Avenue de Sprendlingen**, CRPCEN 21012, le 3 avril 2023, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial, entre :
Monsieur Pascal **CHATAGNIER**, retraité, et Madame Odile Bernadette **CAUMONT**, retraitée, demeurant ensemble à IZIER (21110) 1 rue Saint Claude.
Monsieur est né à SAINT-USAGE (21170) le 24 novembre 1960,
Madame est née à VARANGES (21110) le 11 avril 1959.
Mariés à la mairie de LONGVIC (21600) le 4 février 1984 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Apport de bien propre

Madame Odile CHATAGNIER née CAUMONT déclare apporter à la communauté :

Désignation

A IZIER (CÔTE-D'OR) 21110, 1 Rue Saint Claude,
Section A
N° 730
Lieudit 1 RUE SAINT CLAUDE
Surface 00 ha 10 a 97 ca
les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL23009489

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 07/08/2023
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants : ATHIE: Libre
Landes
Urbanisme : RNU
26 a 49 ca
- La muniere: A-454-460 - Les cressonnes: A-554 - Les replats de chasey: A-238
SAINT-GERMAIN-LES-SENAILLY: Libre
Landes, prés et terres Urbanisme : RNU
2 ha 08 a 80 ca
- Champeau: C-742-776[728] - La flie: ZE-6(B)-6(C)-6(D)-6(AJ)-6(AK) - Le village: AB-41 - Les margelles: ZH-82
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
MAREY-SUR-TILLE: prés, terres – Urbanisme : RNU
175 ha 33 a 15 ca
- 'Au dessus des fourches': ZN- 16(J)- 16(K) - 'Champ grey': ZK- 12(A)- 12(BJ)- 12(BK)- 15 - 'Cheville': ZD- 1(A)- 1(B)- 2(A)- 2(B) - 'Combe a la feuille': ZO- 10(J)- 10(K) - 'Comme au bassin': ZM- 68- 69
- 'Entre les potets': ZN- 6- 8 - 'Grand pre': ZE- 54[12](J)- 54[12](K)- 54[12](L) - 'Jonchenot': ZH- 3(J)- 3(K)- 3(L) - 'Jouey': ZN- 30(J)- 30(K)- 30(L)- 30(M) - 'La charme': ZM- 24- 26- 35- 36 - 'La fourcaule': ZM- 20- 21
- 'Le bal': ZI- 28[22](A)- 28[22](B) - 'Le bassot': ZL- 35(J)- 35(K)- 35(L)- 36(J)- 36(K) - 'Les chenes du meix': ZH- 36[1] - 'Les commes': ZK- 3- 4- 8 - 'Les savieres de bezanciere': ZH- 23(J)- 23(K)
- 'Les savieres de jonchenot': ZH- 24(J)- 24(K)
- 'Les varennes': ZL- 43(B)- 43(AJ)- 43(AK)- 43(AL)- 43(AM)- 44- 59(J)- 59(K) - 'Les vernots': ZL- 12- 21- 22- 25- 29- 30(B)- 30(AJ)- 30(AK)- 31(B)- 31(AJ)- 31(AK)
- 'Mouillesse': ZI- 3(A)- 3(B)- 3(C) - 'Pre haut': B- 242[220](J)- 242[220](K) - 'Pres au douaire': ZM- 6(A)- 6(B)- 11- 12- 13- 16- 17
- 'Rafays': ZH- 4(J)- 4(K) - 'Sous la voie d is': ZN- 1(J)- 1(K)- 2
- 'Sous tavane': ZH- 2(J)- 2(K) - 'Sur la vigne': ZK- 26[16] - 'Sur le regulion': ZN- 20- 23
5 ha 58 a 23 ca
- 'Le village': AB- 141(J)- 141(K) - 'Mouillesse': ZI- 365[355]
13 ha 88 a 20 ca
- 'Champ grey': ZK- 10(J)- 10(K)- 10(L)- 10(M)
- 'Champs sous l allier': ZO- 13(A)- 13(B) - 'Le devant de la montagne': ZO- 9(J)- 9(K)
9 ha 11 a 80 ca
- 'Montigny': ZN- 4(J)- 4(K) - 'Sur le regulion': ZN- 24
53 a 00 ca
- 'Les commes': ZK- 7
VILLEY-SUR-TILLE: prés, terres – Urbanisme : RNU
11 ha 09 a 90 ca
- 'Champ thibault': ZA- 54 - 'La charbonniere': ZA- 47- 48- 49 - 'Les herbues': ZD- 41- 43 - 'Les montants': ZD- 59- 62- 63 - 'Varenne des contrats': ZA- 51
3 ha 64 a 60 ca
- 'Folminot': ZA- 1(A)- 1(B)- 2(A)- 2(B)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 29/08/2023 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23009463

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

ROCKY

SAS au capital de 5 000 €
Siège social
4, impasse des Acacias
21490 BRETIGNY
880 263 322 RCS DIJON

Par Assemblée Générale du 30/04/2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Olivier Perroud, demeurant 4 impasse des Acacias 21490 Bretigny, Président, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 4 impasse des Acacias 21490 Bretigny. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au RCS. Le Liquidateur

AL23009330

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ROCKY

SAS en liquidation
au capital de 5 000 €
Siège social
4, impasse des Acacias
21490 BRETIGNY
880 263 322 RCS DIJON

Par assemblée générale du 30/04/2023, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Olivier Perroud de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter de ce même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Dijon.

AL23009331

DISSOLUTION ANTICIPÉE

BABY-FOOT

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 1 euros
Siège social : Hameau d'Huilly

ANNONCES LÉGALES

21230 ALLEREY
Siège de liquidation : Hameau d'Huilly
21230 ALLEREY
523 394 690 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 16 novembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Denis DUREUIL, demeurant Hameau d'Huilly 21230 ALLEREY, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé Hameau d'Huilly 21230 ALLEREY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur

AL23009383

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI LES CHARMILLONS

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 117 385,74 euros
Siège social :
Rue de champ Rosé – ARCELOT -
21310 ARCEAU
Siège de liquidation :
Rue de champ Rosé – ARCELOT -
21310 ARCEAU
384 917 167 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 02/08/2023 à ARCEAU a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Roland MARIVET, demeurant Rue de champ Rosé – ARCELOT – 21310 ARCEAU, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/12/2022. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de DIJON en annexe au RCS.
Pour avis - Le Liquidateur

AL23009420

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Séverine DEMIERRE-BERNARD, le 28/07/2023, il a été constitué une société civile immobilière dénommée CINTA, d'une durée de 99 ans, dont le siège a été fixé à DIJON (21000) 13 rond-point Edmond Michelet, ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire,l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Capital social : 390.000 euros divisé en 39.000 parts de 10 euros chacune.
Apports : en numéraire d'un montant global de 390.000 euros.
Gérant : Mme Béatrice Chantal Christiane DEBEAUX, née à VALENCE(26000) le 31 mars 1966, demeurant à DIJON (21000) 13 rond-point Edmond Michelet
La Société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON.
POUR AVIS ET MENTION
Me S. DEMIERRE-BERNARD, notaire.

AL23009386

AVIS DE CONSTITUTION

ATHENAEUM DEVELOPPEMENT
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITE
Au capital de 10.000 €
Siège social : 5 Rue de l'Hôtel Dieu
21200 BEAUNE
RCS DIJON
Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL immatriculée au RCS de DIJON, dénommée ATHENAEUM DEVELOPPEMENT, au capital de 10.000 €, ayant pour objet : A destination de clients professionnels, l'achat et la vente de vins, spiritueux, livres et autres articles du vin, édition de livres et de cartes viticoles ; toute opération de fermage ou métayage viticole ainsi que la participation dans toutes structures, notamment sociétés ou groupements à objet viticole.
Le siège social est 5 Rue de l'Hôtel Dieu – 21200 BEAUNE. Le Gérant est Monsieur Pierrick MULLER, demeurant 3 Rue de la Poste – 71150 CHAGNY.
Pour Avis,

AL23009401

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION : GUILLOTEAU-ROUGET ; Société civile immobilière au capital de 30 000 euros ; Siège social : 21 Voie Romaine, 21700 ST BERNARD ; Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST BERNARD du 25 juillet 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société Civile Immobilière ; Dénomination sociale : GUILLOTEAU-ROUGET ; Siège social : 21 Voie Romaine, 21700 ST BERNARD ; Objet social : - l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, agricole, commercial ou industriel ; - la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; - l'acquisition de terrains à bâtir afin de procéder à l'édification d'immeubles à usage d'habitation, professionnel, viticole, agricole, commercial ou industriel, la location ou vente en totalité ou par fraction dudit immeuble ; - la prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; - la Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés ; - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; - et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ; Capital social : 30 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Monsieur Guillaume ROUGET et Madame Laure GUILLOTEAU, demeurant 21 Voie Romaine, 21700 ST BERNARD ; Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par une décision des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis.
La Gérance

AL23009402

IMMATRICULATION

CLVMP 23
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 30 rue du Centre
21490 ST JULIEN

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST JULIEN du 02/08/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : SCI ;
Dénomination sociale : CLVMP 23 ;
Siège social : 30 rue du Centre - 21490 ST JULIEN.
Objet social : - l'acquisition par voie d'achat, échange, apport ou autrement de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis - la construction de tous biens immobiliers - l'administration, l'exploitation et la mise en valeur des biens immobiliers propriété de la Société, par tout moyen, bail, location ou autrement - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : Madame Christel SADOINE, demeurant 30 rue du Centre – 21490 ST JULIEN et Madame Laetitia JACOT, épouse IMBERT, demeurant 57 rue du Transvaal – 21000 DIJON.
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de DIJON. Pour avis - La Gérance

AL23009422

AGIS Avocats
Maître Antoine CONVERSET
9 boulevard Rembrandt
21000 DIJON
19 Avenue Jean Moulin
39000 LONS-LE-SAUNIER

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Arc-sur-Tille du 31 juillet 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : B2JL
Siège : ZA - 7 rue des Renardières, 21560 Arc-sur-Tille
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 500 euros
Objet : La prise de participations ou d'intérêts en France et à l'Etranger par tous moyens - apports, souscriptions, acquisitions d'actions, d'obligations, droits sociaux - dans toutes sociétés, affaires ou entreprises existantes ou à créer.
Toutes opérations se rapportant à l'administration et à la gestion des sociétés qu'elle contrôle ou pourra contrôler, à la recherche et au développement de procédés ou produits nouveaux et toutes prestations de services en matière administrative, financière, commerciale et technique au profit desdites sociétés, affaires ou entreprises.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :Monsieur Benjamin LEVEQUE
Demeurant 34 Boulevard de Strasbourg, 21000 Dijon,
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
POUR AVIS Le Président

AL23009442

AGIS Avocats
Maître Antoine CONVERSET
9 boulevard Rembrandt
21000 DIJON
19 Avenue Jean Moulin
39000 LONS-LE-SAUNIER

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Arc-sur-Tille du 31 juillet 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LL holding
Siège : ZA - 7 rue des Renardières, 21560 Arc-sur-Tille
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 500 euros
Objet : La prise de participations ou d'intérêts en France et à l'Etranger par tous moyens - apports, souscriptions, acquisitions d'actions, d'obligations, droits sociaux - dans toutes sociétés, affaires ou entreprises existantes ou à créer.
Toutes opérations se rapportant à l'administration et à la gestion des sociétés qu'elle contrôle ou pourra contrôler, à la recherche et au développement de procédés ou produits nouveaux et toutes prestations de services en matière administrative, financière, commerciale et technique au profit desdites sociétés, affaires ou entreprises.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :Monsieur Laurent LEVEQUE
Demeurant 11 rue du Lavoir, 21110 Cessey-sur-Tille,
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
POUR AVIS, le Président

AL23009443

AGIS Avocats
Maître Antoine CONVERSET
9 boulevard Rembrandt
21000 DIJON
19 Avenue Jean Moulin
39000 LONS-LE-SAUNIER

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Arc-sur-Tille du 31 juillet 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : Sempervirens
Siège : ZA - 7 rue des Renardières, 21560 Arc-sur-Tille
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 500 euros
Objet : La prise de participations ou d'intérêts en France et à l'Etranger par tous moyens - apports, souscriptions, acquisitions d'actions, d'obligations, droits sociaux - dans toutes sociétés, affaires ou entreprises existantes ou à créer.
Toutes opérations se rapportant à l'administration et à la gestion des sociétés qu'elle contrôle ou pourra contrôler, à la recherche et au développement de procédés ou produits nouveaux et toutes prestations de services en matière administrative, financière, commerciale et technique au profit desdites sociétés, affaires ou entreprises.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :Monsieur Bertrand LEVEQUE
Demeurant Ferme de l'Aiguillon Sud, 3 Route de Tellecey, 21270 Binges,
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
POUR AVIS Le Président

AL23009444

Notaire

SELAS CLAIRE MOREAU
Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Claire MOREAU, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « SELAS CLAIRE MOREAU NOTAIRE », titulaire d'un Office Notarial sis à AUXERRE (YONNE) 5 rue Marcelin Berthelot, le 2 août 2023 a été constitué un groupement forestier ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination forestière composant son patrimoine.
La production de bois ;
La captation de carbone, et en conséquence la réception de crédit-carbone ;
Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, ou qui en dérivent normalement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements forestiers.
Dénomination : GROUPEMENT FORESTIER DU MOULIN DE MIGE.
Siège : QUETIGNY (21800), 23 Boulevard Olivier de Serres.
Durée : 99 années.
Apports :
- Apport en nature : QUARANTE MILLE EUROS (40 000.00 EUR)
- Apports en numéraire : CENT TRENTE MILLE EUROS (130 000.00 EUR)
Le montant total des apports s'élève à CENT SOIXANTE DIX MILLE EUROS (170 000.00 EUR), somme égale au montant du capital social.
Cession des parts : un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts à l'un de ses descendants ou à son conjoint ainsi qu'à un associé exploitant les biens forestiers du groupement. Toute autre cession, à titre onéreux, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
Le premier gérant est, d'un commun accord entre les constituants : Monsieur Jean-François DUMAND, demeurant à QUETIGNY (21800), 23 Boulevard Olivier de Serres, né à AUXERRE (89000) le 23 janvier 1955.
La durée de ses fonctions est : illimitée
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de DIJON (21).
Pour avis Le notaire.

AL23009465

NIÈVRE

// MODIFICATION

PROROGATION DURÉE

CORAYL SARL au capital de 38000€ Siège social : Quai Romain Mollot 58400 La Charite-sur-Loire. 773 801 568 RCS Nevers Le 01/07/2023, l'associé unique a décidé de proroger la durée de la société jusqu'au : 29/08/2072.
Dépôt au RCS de Nevers

AL23009357

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LJ2M

Société civile
au capital de 2 000 euros
Siège social : 62, rue du Point du Jour
58660 COULANGES LES NEVERS
900 914 508 RCS NEVERS

Par AGE du 02.07.2023, le siège social a été transféré au 26, rue Colette, Lieudit Vernuche, 58640 VARENNES-VAUZELLES, à compter du même jour.
Pour avis.

AL23009382

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

RUE DE LA PIQUE

Société civile Immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social : 62, rue du Point du Jour
58660 COULANGES LES NEVERS
913 379 095 RCS NEVERS

Par AGE du 02.07.2023, le siège social a été transféré au 26, rue Colette, Lieudit Vernuche, 58640 VARENNES-VAUZELLES à compter du même jour.
Pour avis.

AL23009384

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

PARQUETERIE DU BEAU SOLEIL

Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social : Le Beau Soleil
58310 SAINT AMAND EN PUISAYE
RCS NEVERS 323 685 453

Le 01.07.2023, l'AGE a décidé :
- Le changement de dirigeants :
Ancienne mention :
M. PETITRENAUD Didier, Président, demeurant 8 route de Marigny, 58190 DIROL
M. PETITRENAUD Xavier, Directeur général, demeurant 5 Place Saint-Laurent, 58000 NEVERS
Nouvelle mention : M. PETITRENAUD Didier, Directeur général, demeurant 8 route de Marigny, 58190 DIROL
M. PETITRENAUD Xavier, Président, demeurant 5 Place Saint-Laurent, 58000 NEVERS
- Le changement de dénomination sociale :
Ancienne mention : PARQUETERIE DU BEAU SOLEIL
Nouvelle mention : PARQUETERIE BEAU SOLEIL
Pour avis.

AL23009388

ALPHA EXPERTS NEVERS

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dénomination : HEXAGO'.
Forme : SAS.
Capital social : 25 000 euros.
Siège social : 18 rue des Tuileries - Lieudit Chauffour,
58210 MENOU.
903 457 091 RCS de Nevers.Aux termes d'une décision en date du 23/06/2023, les associés ont pris acte de la démission des fonctions de directeur général de Monsieur Nicolas BERHAULT à compter du même jour. Mention sera portée au RCS de Nevers.

AL23009397

Maître Emilie GUERIN-PEREIRA
Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre)
2 rue Lafayette

MODIFICATION DU CAPITAL

Suivant acte reçu par ME GUERIN PEREIRA Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE le 24/06/2023, publié et enregistré le29/06/2023 au SPFE de NEVERS 1, Volume 5804P01 2023PN°5688, les associés de la société dénommée SCI JEANNE D'ARC INVESTISSEMENT, ayant son siège social à ANNAY(58450), 91, rue de la Mairie, identifiée au SIREN sous le numéro 900519927 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS, au capital de 100,00 euros, a décidé d'augmenter le capital de 74000 euros par apport en nature.
Nouveau capital : 74100 euros. Art 7 et 8 des statuts modifiés.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL23009437

Comptafrance

MODIFICATION DU PRESIDENT

JOLIVOT BOULANGERIE

Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : Route de Nevers,
58240 FLEURY-SUR-LOIRE
823697826 RCS NEVERS

Par AGO du 01/07/2023, il résulte que Monsieur Olivier JOLIVOT, demeurant 2B Route de Saint Parize, 58240 FLEURY-SUR-LOIRE a été nommé en qualité de Président pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Thomas JOLIVOT, démissionnaire.
POUR AVIS
Le Président

AL23009439

MODIFICATION DU CAPITAL

G.F.A. MARTIN

GFA au capital de 150 619,63 €
Siège social : 44 Avenue du Docteur Dollet
58170 LUZY
403 245 905 RCS NEVERS

La collectivité des membres associés du GFA dénommé «G.F.A. MARTIN» réunis en AGE le 19/7/2023 a autorisé le retrait de 3 associées et constaté la réduction du capital social de 150 619,63 € à 127 432,13 € par rachat et annulation de 3042 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : «Le capital est fixé à 980 000,00 F. Il est divisé en 19.760 parts sociales de 50 Francs chacune, portant les numéros 1 à 19.760 inclus»
Nouvelle mention : «Le capital est fixé à 127 432,13 €. Il est divisé en 16 718 parts sociales de 7,62 euros chacune, portant les numéros 1 à 16 718»
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
POUR AVIS
La gérance

AL23009445

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL SCI POIVRE

SCI POIVRE au capital social de 300 Euros Siège social :3 rue saint florent 67200 STRASBOURG RCS 449 997 865 Le 01/03/2023, L'AGE a décidé de transférer le siège social au 1 Rue de Flore 58190 BAZOCHES, à compter du 01/03/2023. En conséquence elle sera immatriculée au RCS de NEVERS et radiée au RCS de STRASBOURG.

AL23009446

ALPHA EXPERTS NEVERS

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

HOLDING CLW

Société par actions simplifiée
au capital de 1 484 720 euros
Siège social : 5 Impasse du Puits Fleuri - La Pouge
58210 SAINT-PIERRE-DU-MONT
794470856 RCS NEVERS

L'AGE du 30/06/2023 a décidé, à compter du même jour :
- de réduire le capital de 1 484 720 euros à 834 000 euros par voie de réduction du nombre des actions.
- de modifier l'objet social de la société qui devient : acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous locaux nus ou aménagés commerciaux, professionnels, industriels, d'habitation, de tous immeubles et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque, acquisition et gestion de tous systèmes de placements dans le domaine de l'immobilier, de tout portefeuille de valeurs mobilières, investissements dans tous produits bancaires, d'assurance, d'épargne et de placement ; acquisition, détention et gestion de titres de sociétés à prépondérance immobilière et d'une façon générale toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social.

AL23009472

ALPHA EXPERTS NEVERS

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

WPC

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : Lieu-dit Les Morins - Impasse des Patureaux
58320 GERMIGNY SUR LOIRE
811 292 010 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 01/08/2023, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de location de véhicules et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL23009473

Maître Sylvia JOUMIER
Notaire à Lucenay-les-Aix (Nièvre)
2, route de Dornes

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

SCI CANOT-CREUSET

Société Civile Immobilière
Au capital de 127.665,48 euros
Siège social : Le Bourg
58300 COSSAYE
Immatriculée au RCS de NEVERS :
778450437

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du24 juin 2023, il a été pris acte de nommer en qualité de nouveau gérant, à compter du 24 juin 2023 et pour une durée indéterminée : Mme CREUSET Marie Christine épouse DOLHEN demeurant 59 Bis Grande Rue 77140 MONCOURT FROMONVILLE. En remplacement de Mme CANOT Magdeleine Marie veuve CREUSET pour cause de démission.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL23009488

// DIVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte de changement de régime matrimonial reçu par Maître Valérie CLERGET, notaire à LA CHARITE SUR LOIRE, le 27 Juillet 2023 portant adoption du régime de la communauté universelle entre : M. Christian, René CAUDRON, né à SAINT OUEN (93400) le 15 mai 1949, de nationalité française, et Mme Bernadette, Charlotte, Etiennette BRAVARD, son épouse, née à ARLANC (63220) le 30 septembre 1952, de nationalité française, demeurant ensemble COSNE COURS SUR LOIRE (58200) lieu-dit Chemin de la Chapelle - Sainte Brigitte Villechaud, mariés à PERN (46170), le 8 mars 1971 initialement sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts. Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour avis le Notaire.

AL23009405

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 28 juillet 2023, Madame Jacqueline Lucie BRIONNE, retraitée, veuve de Monsieur Jean André BRUNEAU, demeurant à la Maison de retraite C.O.S.A.C. RN 151, née à LA CHARITE SUR LOIRE (58400) le 14 janvier 1923, est décédée à LA CHARITE-SUR-LOIRE (58400) le 4 mai 2023, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Valérie CLERGET, Notaire à LA CHARITE SUR LOIRE, le 17 juillet 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Valérie CLERGET, Notaire Associé à LA CHARITE SUR LOIRE (58402), 37 ter Avenue Maréchal Leclerc, BP 47, référence CRPCEN 58051, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS (58000) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL23009427

Notaire

Etude de Maître Anne JUILLET
Notaire à Pouilly-sur-Loire (Nièvre)
9 rue René Couard

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

M. Jean-François MEUNIER, né le 26/02/1962, et Mme Edwige Désirée Martine NAULT, née

TRIBUNAL DE COMMERCE

AUTRES GREFFES

Par jugement du tribunal de commerce de Nanterre en date du 21 juin 2023 arrête le plan de cession concernant la société :
SAS NEW COURT
Adresse du siège : 9 Boulevard du général de gaulle 92120 MONTROUGE RCS : 888 796 430
Au profit de : SA GROUPE LA BOUCHERIE (RCS ANGERS 500 198 775), SARL CHEZ COCO ET CARLA (RCS CRETEIL 852 867 332), M. Yan DUBAELE et M. Hacène MEDJNOUN.
Par jugement du tribunal de commerce de Nanterre en date du 21 juin 2023 a prononcé la liquidation judiciaire à l'égard de la société : SAS NEW COURT
Adresse du siège : 9 Boulevard du général de gaulle 92120 MONTROUGE RCS : 888 796 430
Désigne liquidateur Me Legras De Grandcourt Patrick 31 AVENUE FONTAINE DE ROLLE 92000 Nanterre et la SCP BTSG mission conduite par Me Marc SENECHAL 15 RUE DE L'HOTEL DE VILLE 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.
Le greffier

AL23009378

Jugement du tribunal de commerce de Bobigny, prononce en date du 28 juin 2023, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
SAS DU PAREIL AU MEME - DPAM
Adresse du siège : 3 Rue Christophe Colomb 91300 Massy
RCS 326019775
Sous le numéro 2023J00876, date de cessation des paiements le 31 décembre 2022 désigne Administrateur SELARL Fhb en la personne de Maître Hélène Bourbouloux 176 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine et la SELARL AJassociés prise en la personne de Me Nicolas DESHAYES, 46 Promenade Jean Rostand, 93000 avec pour mission : assistance , Mandataire judiciaire SELARLU Bally M.J. 69 Rue d'Anjou 93000 Bobigny et la SELAFA MJA prise en la personne Me Axel CHUINE, 14/16 Rue de Lorraine, 93000 Bobigny, et ouvre une période d'observation expirant le 28 décembre 2023 Le mandataire judiciaire devra déposer la liste des créances dans les 15 mois à compter de la publication au Bodacc du jugement d'ouverture.
Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.
Le greffier

AL23009390

Par jugement du Tribunal de Commerce de Rennes en date du 31 juillet 2023 arrête le plan de cession totale dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire de la société
SAS L3P
Adresse du siège : 5 Rue de la Hautière Zone Artisanale de la Hautière 35590 L'Hermitage
RCS RENNES/NEVERS : 834 908 021
Au profit La société SAS VESTITI, demeurant 36 avenue de Bobigny, 93130 Noisy-Le-Sec RCS BOBIGNY 344 577 523, sans faculté de substitution, et de la société SAS TEDi Distribution Les Ateliers Nouveaux 8 -10 rue des Blés 93210 La Plaine Saint-Denis RCS BOBIGNY 918 857 020, avec faculté de substitution au profit de toutes sociétés dont il détiendra, directement ou indirectement le contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce, ou qui sera détenue directement ou indirectement par une société détenant directement ou indirectement le contrôle de TEDI.
Le Greffier

AL23009479

ANNONCES LÉGALES

le 01/09/1976, demeurant à STANDELAIN (58), Bois Renaud, mariés à ST ANDELAIN le11/06/2016, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la séparation de biens. L'acte a été reçu par Me Anne JUILLET,notaire à POUILLY S/LOIRE, le 24/07/2023. Les oppositions seront reçues en l'étude de Me A. JUILLET, notaire à POUILLYS/LOIRE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par LR/AR ou acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent. Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

AL23009436

SCP E.CAVET-JACOB
Notaire14 rue du Maréchal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc, le 26 juillet 2023,
Mr VETIZOU Fabrice, et Mme SIMON Nathalie Blanche Laure, dt à la CELLE SUR LOIRE (Nièvre) 19 route des Robards Chantereine, mariés à CLERMONT FERRAND (63000) le 19 Juin 1996, sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable ont déclaré conjointement convenir dans l'intérêt de leur famille, de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle.
Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE 14 rue du Maréchal Leclerc.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire.
POUR INSERTION
Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire.

AL23009448

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/07/2023 a décidé la dissolution de la SARL DUO CONFORT, au capital de 10 000 €, 678 Avenue de la République, 58600 GARCHIZY, immatriculée au RCS de NEVERS : 751.557.729.000.17 et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/07/2023.
Monsieur BRIAT Sylvain, demeurant 30 Route d'Eugnes, 58400 CHAULGNES est nommé en qualité de liquidateur de la société, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le siège de la liquidation est fixé au 30 Route d'Eugnes, 58400 CHAULGNES.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.

AL23009380

AVIS DE DISSOLUTION

BSF EXPERTISES

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 2 500,00 €
Siège social : 23 Boulevard de La République
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
822 211 751 RCS NEVERS

L'associé unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 23 juin 2023 la dissolution anticipée de la société à compter du 23 juin 2023 suivie de sa mise en liquidation.
A été nommé comme liquidateur Monsieur Benoît FLEURIET, demeurant 24 Place de La Fontaine Hilaire - 18300 MENETREOL-SOUS-SANCERRE, a qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social au 23 Boulevard de La République - 58200 COSNE COURS SUR LOIRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis, le liquidateur

AL23009398

CLÔTURE DE LIQUIDATION

G.A.E.C. COGNARD

Capital : 321 500,00 euros
Siège social : Le Bourg
58170 SAVIGNY-POIL-FOL
Siège de la liquidation : Le Bourg
58170 SAVIGNY-POIL-FOL
452 967 086 RCS NEVERS

Le 31/12/2022, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31/12/2022. La société sera radiée du RCS de NEVERS.
Pour avis

AL23009432

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 30 avril 2023, l'assemblée générale extraordinaire des associés de :
la Société dénommée SCCV DE BOUISSOUDY, au capital de 86.000 euros dont le siège est à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 6 Place Clémenceau, identifiée au SIREN sous le n° 508 252 681 et immatriculée au RCS de NEVERS,ayant pour liquidateur : Mr Pierre Gilbert MEYRIGNAC, dt à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 6 Place Georges Clémenceau, se sont réunis.
Il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à liquidation, compte tenu du patrimoine de la société.
La liquidation a été déclarée clôturée.
Le procès-verbal de l'Assemblée d'approbation sera conformément à la loi, déposé au Greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
POUR AVIS.
Le Liquidateur

AL23009459

DISSOLUTION

TERRIER PROJET

SCI au capital de 500 €
Siège social : 32 Route de Nevers
58180 MARZY
492.761.333 RCS NEVERS

La collectivité des associés, par décision unanime en date du 30/04/23, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/04/23, sa mise en liquidation, et a nommé comme liquidateur Monsieur Cyril SEVIN, demeurant 24 Bis Route de Lyon 58000 SERMOISE-SUR-LOIRE avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, et mention en sera faite au Répertoire National des Entreprises.

AL23009466

CLÔTURE DE LIQUIDATION

TERRIER PROJET

SCI au capital de 500 €
Siège social : 32 Route de Nevers
58180 MARZY
492.761.333 RCS NEVERS

La collectivité des associés, par acte unanime en date du 03/07/23, a approuvé les comptes de liquidation du 30/04/23, a donné quitus au liquidateur Monsieur Cyril SEVIN, a déchargé ce dernier de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à effet au 30/04/23.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, et radiation sera faite auprès du Répertoire National des Entreprises.

AL23009467

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DU CHAILLOU en liquidation

Siège de liquidation :
1 Domaine du Chaillou - Agland -
58330 BONA
Au capital de 351 900 euros
R.C.S. NEVERS - N° 489 991 851

L'assemblée générale réunie le 1er août 2023 a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 30 juin 2023, déchargé M. Philippe VERNILLAT, demeurant 1 Domaine du Chaillou - Agland - 58330 BONA, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Comptes définitifs déposés au RCS de NEVERS.
Pour avis, le liquidateur.

AL23009476

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 28/07/2023, constitution de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle :TMS
Capital social :1 000 euros
Siège social : 1 rue des Mouillés 58150 TRACY SUR LOIRE
Objet : Courtage en assurances pour tous types de contrats
Président : Monsieur Anthony MARTINHO demeurant 1 rue des Mouillés 58150 TRACY SUR LOIRE
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Nevers.
Pour avis.

AL23009385

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SCI LEIFFEIT ; Siège social : 81, rue du Commandant Leiffeit – 58240 SAINT PIERRE LE MOUTIER ; Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 4 000 € ; Gérance : M. Hugo MARX dt à MARS SUR ALLIER (58) – 14, Chemin de Maré ; Immatriculation de la société au RCS de NEVERS. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective extraordinaire des associés.

AL23009395

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LA BOULANGERIE DU BOULEVARD
Forme sociale : SAS à associé unique
Capital social : 2 000 €
Siège social : 46, Boulevard Camille Dagonneau – 58640 VARENNES VAUZELLES
Objet social : Fabrication fraîche associée à la vente en gros et au détail de pains, viennoiseries et pâtisseries – Restauration rapide
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : La cession d'actions est libre tant que la société est unipersonnelle. Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Présidente : La société L3AP sise à NEVERS (58) – 2, rue des Docks (919 400 200 RCS NEVERS)
Immatriculation : RCS de NEVERS

AL23009412

IMMATRICULATION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à ST AUBIN LES FORGES du 02 Août 2023, il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination : EARL des vieux champs ;
- Siège : ST AUBIN LES FORGES (58130), 3 Chemin de l'Arboretum - La Grande Mare ;
- Durée : 99 ans ;
- Objet : L'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ;
- Capital : 7B500,00 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;
- Gérance : Madame Virginie PRIOUX, , demeurant 3 Chemin de l'Arboretum - La Grande Mare 58130 ST AUBIN LES FORGES. en sa qualité d'associé unique exerce seul la gérance sans limitation de durée ;
- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire.
Sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.
POUR AVIS
La gérance

AL23009416

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 20/07/23, il a été créé la SCI suivante :
Dénomination : M971SF
Siège social : 49, rue du Colonnel Rabier 58200 Cosne Cours sur Loire
Objet : l'acquisition par vente ou apport ou acquisition de parts de société immobilière ou l'exploitation par bail, location ou autrement, la jouissance, la gestion et l'exploitation de locaux ou biens immobiliers.
Capital : 300 €
Durée : 50 ans
Gérance : Monsieur LEMOYNE Rémy, demeurant à Cosne Cours sur Loire 126, Bis Rue Emile Combes 58200.
Cession de parts : Les cessions de parts sociales entre vifs sont libres entre associés. Toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés
Immatriculation au RCS de NEVERS

AL23009418

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SENS FUNERAIRE

SASU au capital de 60 000 €
Siège social
7 Rue Bellenave, 89100 SENS
951 593 177 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 20/07/2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 7 Rue Bellenave 89100 SENS au 175 Avenue de Sénigallia 89100 SENS à compter du 20/07/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS -La Présidente

AL23009303

FIDAL
AVOCATS
3 & 5 rue Evariste Galois
63064 CLERMONT FERRAND CEDEX 1

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

PNEU LAURENT

Société en nom collectif
au capital de 4 420 000 euros
Siège social
Route de Sauvigny le Bois
89200 AVALLON
425 920 212 RCS AUXERRE

Le 30/06/2023, l'Associée unique a pris acte de la démission de M. Eric FAIDY de son mandat de Président à effet du 28/07/2023 et a nommé en qualité de Président à compter du même jour : M. Pawel Mikolaj KRZAKALA domicilié Route de. Sauvigny le Bois 89200 AVALLON.

AL23009338

SCI au capital de 200€
LA TUILERIE, 89550 HERY
482 215 779 RCS Auxerre

L'AGO a décidé, le 07/07/2023, de transférer le siège social de la société, le 07/07/2023 au 1 LE RACINET, 85610 LA BERNADIERE
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
Durée : 99 ans
Gérance : Mme MOREAU CHARLOTTE, 1 LE RACINET, 85610 LA BERNADIERE
La société sera radiée du RCS de Auxerre et réimmatriculée au RCS de La Roche sur Yon

AL23009369

AVIS DE MODIFICATION

LA TOUR CARREE

Société Civile Immobilière au capital de 39637,00 EUR, dont le siège social est à THURY (89520) 9 rue du Guichet. Immatriculée au RCS 348 457 805 AUXERRE.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 juillet 2023, Monsieur Didier BEAUNE, associé gérant, décédé à CLAMART, le 2 février 2023, a été revoqué de sa fonction de gérant et quitus lui a été consenti.
Monsieur Frédéric BEAUNE, associé, né le 25 janvier 1989 à PARIS (75014), demeurant à PARIS (75018) 165 rue Championnet, est nommé gérant de la société.
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.
Pour insertion.
Le notaire.

AL23009392

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : CJV SYSTEM.
Forme : SAS.
Capital social : 2000 euros.
Siège social : 31 Quai DE LA REPUBLIQUE, 89000 AUXERRE.
880952270 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'AGE en date du 11 juillet 2023, les actionnaires ont décidé, à compter du 11 juillet 2023, de transférer le siège social à 48 RUE DES ROCHES, 93100 MONTREUIL.
Radiation du RCS d'Auxerre et immatriculation au RCS Bobigny.

AL23009408

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : IAM IMMOV.
Forme : SAS.
Capital social : 101000 euros.
Siège social : 31 Quai DE LA REPUBLIQUE, 89000 AUXERRE.
842578759 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'AGE en date du 11 juillet 2023, les actionnaires ont décidé, à compter du 11 juillet 2023, de transférer le siège social à 48 RUE DES ROCHES, 93100 Montreuil.
Radiation du RCS d'Auxerre et immatriculation au RCS de Bobigny.

AL23009409

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SASU BRASSERIE LARCHE

au capital de 90 000 euros
Siège social : 89 Rue Bellocier -
9100 SENS
485 168 801 RCS SENS

Aux termes d'un PV des décisions de l'associée unique du 30/06/2023, il résulte que le mandat de la société AUDIT TERREUIL LAUGUER ASSOCIES (ATLAS), Commissaire aux Comptes titulaire est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.
POUR AVIS
Le Président

AL23009421

LDS GROUPE

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SARL MARTIGNON

Société à responsabilité limitée
en cours de transformation en société civile
au capital de 200 000 euros
Siège social : 106 rue Bourneil,
89000 AUXERRE
538 903 139 RCS AUXERRE

Suivant délibération en date du 30 juin 2023, la collectivité des associés a préalablement modifié son objet social, puis décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, la transformation de la Société en société civile à compter du 30 juin 2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 200 000 euros, divisé en 20 000 parts sociales de 10 euros chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Objet : Ancienne mention : le télé-secrétariat (permanence téléphonique, traitement de textes et travaux informatiques, secrétariat télématique, télécopie), la domiciliation commerciale, la vente d'appareils, produits et accessoires de télécopie et communication, l'acquisition et la gestion de tous portefeuilles de titres ou de valeurs mobilières, le coaching en gestion d'entreprise.
Nouvelle mention : l'acquisition de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits biens dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société, l'acquisition et la gestion de tous portefeuille de titres ou de valeurs mobilières.
Monsieur Charles MARTIGNON et Madame Véronique MARTIGNON, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par : Monsieur Charles MARTIGNON et Madame Véronique MARTIGNON, 106 rue Bourneil, 89000 AUXERRE, tous les deux associés de la société.
Pour avis
La Gérance

AL23009426

AUDITEF
EXPERTISE COMPTABLE SOCIALE ET CONSEIL DE GESTION

NON DISSOLUTION

S & C

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 13 RUE ARRAULT
89130 TOUCY
R.C.S : AUXERRE 852 357 987

Au terme d'une décision en date du 29 Juin 2023, l'Assemblée Générale de la société SAS S & C, sis 13 Rue Arrault 89130 Toucy, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a décidée qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour Avis
Madame WHIDEN

AL23009447

NOMINATION DE CO-GÉRANT

VAZ CONSTRUCTION

Société à responsabilité limitée
Au capital de 77 260,00 euros
Siège social : 9 route de la Gare -
89600 VERGIGNY
492 294 665 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 1er mai 2023, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de nommer Madame Conceiçao VAZ demeurant 18 route de la Gare - 89600 VERGIGNY, en qualité de cogérante de la société pour une durée illimitée, à compter de ce jour.
Monsieur Jorge DA SILVA VAZ reste également cogérant pour une durée illimitée.
Pour avis, la gérance.

AL23009460

MODIFICATION DU CAPITAL

GFA DE BREUILLE
Groupement foncier agricole au capital de 265.599,27 €
Siège social : VARENNES (89144) Cidex 315 RCS AUXERRE 384.405.148
Aux termes d'un acte reçu par Maître BERARDO notaire à MALIGNY, le capital social a été augmenté par suite d'apports en nature et a été porté à 265.599,27 €.
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 19 avril 2022, la modification des statuts suite à l'augmentation de capital a été approuvée et Madame Josette GOURMAND épouse POMMIER a été nommée en qualité de co-gérante.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour mention, le gérant.

AL23009462

TRANSFERT DE SIÈGE

LES VOVES BC

SCI au capital de 31 000 €
Siège social : 12 FAUBOURG DE LA POTERNE
89210 BRIENON SUR ARMANCON
949 551 014 RCS SENS

Aux termes de l'AGE du 01/08/2023, il a été décidé de transférer le siège social au **71 Rue Dranem Ld la rue neuve 89110 AILLANT SUR THOLON** à compter du 01/08/2023.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de SENS.

AL23009461

// ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communauté de Communes AVALLON-VÉZELAY-MORVAN

Révision allégée n° 1, dite «Entrée de ville» du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Par arrêté n° 2023-06, en date du 4 août 2023, le président de la communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan (CCAVM)a prescrit l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision allégée n° 1, dite « Entrée de ville » du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la CCAVM.
L'enquête publique se déroulera sur une durée de 32 jours consécutifs, du vendredi 1er septembre 2023 à 9h au lundi 2 octobre 2023 à 17h30.
Les caractéristiques principales du projet sont de permettre la réduction des bandes d'inconstructibilité liées à l'autoroute A6 et aux routes classées à grande circulation,établies à 75 et 100 mètres, sur les communes d'AVALLON, ÉTAULES, MAGNY et SAUVIGNY-LE-BOIS, à savoir :
- Le long de la RD 606, sur les communes de :
- AVALLON, pour la zone d'activités « Porte d'Avallon »,
- AVALLON/SAUVIGNY-LE-BOIS, pour la zone d'activités de la Croix Verte et de l'Étang,
- AVALLON, à son entrée ouest,
- MAGNY, pour la zone d'activités « Bon Juan » et son projet d'implantation de panneaux photovoltaïques au sol,
- Le long de la RD 646, sur la commune de :
- MAGNY, pour la zone d'activités « Porte du Morvan »,
- Le long de l'autoroute A6, sur les communes de :
- SAUVIGNY-LE-BOIS, pour l'ancienne base autoroutière et un projet photovoltaïque au sol au lieu-dit des Battées,
- MAGNY, pour un projet de développement d'une activité économique et de transition énergétique,
- Le long de la RD 944, sur la commune de :
- ÉTAULES, pour la zone d'activités du Champ Ravier visant à accueillir l'extension de l'unité de méthanisation.
Monsieur Pascal GERMAIN, Président de la CCAVM, est la personne responsable du projet de révision allégée n° 1 du PLUi auprès de laquelle des informations peuvent être demandées. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Monsieur Pascal GERMAIN dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.
L'enquête publique est domiciliée au siège de la CCAVM, sis 9 rue Carnot à AVALLON, dont les jours et horaires habituels d'ouvertures sont : du lundi au vendredi, de 8 heures 30 à12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures, excepté le jeudi où l'ouverture au public se fait uniquement l'après-midi de13h30 à 17h. Le périmètre de l'enquête publique est celui de la CCAVM, soit ses quarante-huit (48) communes membres.
A été désignée par le Président du Tribunal administratif de DIJON, Monsieur Jean Bernard PECHINOT en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Jacques SIMONNOT en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Le public pourra consulter le dossier d'enquête et présenter ses observations et propositions sur les registres à feuillets non mobiles ouverts à cet effet, côtés et paraphés par Monsieur le commissaire enquêteur, au siège de la CCAVM et en mairie d'AVALLON, d'ÉTAULES, de MAGNY et de SAUVIGNY-LE-BOIS, aux jours et horaires habituels d'ouverture.
Le dossier d'enquête pourra également être consulté sur le site Internet de la CCAVM à l'adresse suivante :https ://cc-avm.com/plui-ra1
Un poste informatique, permettant la consultation du dossier d'enquête sous format numérique, sera mis à disposition du public au siège de la CCAVM et sera consultable aux jours et heures habituels d'ouvertures.
Les observations et propositions pourront être adressées à Monsieur le commissaire enquêteur par voie électronique directement sur le site Internet de la CCAVM, dont l'adresse est précisée ci-avant, ou via l'adresse de courrier électronique suivante : enquete.publique@cc-avm.fr
Les observations et propositions pourront également être adressées à Monsieur le commissaire enquêteur par voie postale à l'adresse suivante : À l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur du PLUi de la CCAVM, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALLON-VÉZELAY-MORVAN, 9 rue Carnot 89200 AVALLON.
Les observations et propositions transmises par voie électronique, voie postale ou voie de registre seront librement consultables sur le site Internet de la CCAVM,durant toute la durée de l'enquête publique, à l'adresse suivante : https ://cc-avm.com/plui-ra1
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions, aux lieux, jours et horaires de permanence suivants
- AVALLON, Siège de la CCAVM : le vendredi 1er septembre, de9h à 12h et le lundi 2 octobre, de 14h30 à 17h30 ;
- ÉTAULES, mairie : le samedi 16 septembre, de 9h à 12h ;
- MAGNY, mairie : le lundi 2 octobre, de 9h à 12h ;
- SAUVIGNY-LE-BOIS, mairie : le vendredi 1er septembre, de14h30 à 17h30.
Il est rappelé que les permanences seront ouvertes à toute personne indépendamment de son lieu de résidence.
L'avis de la Mission régionale d'autorité environnemental esera versé au dossier d'enquête publique.
À l'expiration du délai d'enquête, les registres d'enquête seront clos et signés par le Président de la commissaire enquêtrice. Dès réception des registres et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontrera, dans la huitaine, le Président de la CCAVM et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse.
Le Président de la CCAVM disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.
Le commissaire enquêteur adressera son rapport et ses conclusions motivées au Président du tribunal administratif de DIJON et au Président de la CCAVM. Le Président de la CCAVM transmettra ensuite simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur au Préfet de l'Yonne.
Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur au siège de la CCAVM et en mairie des communes membres, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le public pourra également consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sur le site internet de la CCAVM : https://cc-avm.com
Au terme de l'enquête, la révision allégée n° 1 du PLUi de la CCAVM, éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire.

AL23009474

// DIVERS

SOCIÉTÉ ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT
D'ÉTATS DE CRÉANCES
SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :
ATELIER DU CUIR LA BOUTIQUE (L') SASU
Liquidation Judiciaire du 18/04/2023 du 18/04/2023
85 Grande Rue - 89100 SENS
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 28 juillet 2023.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL23009428

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 2 août 2023 dressé par Maître Lucile DUMAIRE.
Monsieur Bruno Didier Alain BEYER né le 16 décembre 1959 à PARIS 20ème.
Et Madame Sylvie Michelle Isabelle TRECHER née le 27 novembre 1962 à MEULAN EN YVELINES.Demeurant ensemble 13 Route du Stade, 89190 LES SIEGES.
Mariés le 19 septembre 1987 par devant l'officier de l'Etat civil de BAGNEAUX sous le régime de la séparation de biens.
Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec attribution au dernier des vivants.
Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

AL23009411

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42

ANNONCES LÉGALES

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AUXERRE - Dans le cadre du contournement Sud d'Auxerre, rétrocession de parcelles en nature de terre, bois taillis, friches, landes, en vue de compensations environnementales

- 1 ha 02 a 93 ca - Vaux profonde: YC-117 - Zonage : zone N du PLU
- 22 a 80 ca - Le creusis: YA-105 Zonage : zone A du PLU
- 32 a 91 ca - Tachignone: B-83-85 Zonage : zone A du PLU
- 12 a 91 ca - Dessus la vaux de bouc: B-581 - Zonage : zone A du PLU
- 1 ha 69 a 14 ca - Cote de poiry: BZ-73[57]-76[49]-77[48] - La cote au loup: A-963-964 - Poiry: IR-31[1068]-32[234] - Zonage : zone N et UH du PLU.

CHARNY OREE DE PUISAYE - pré et bois-taillis - 58 a 60 ca - La prairie de saint denis: 343ZK-26-27-71 - zonage : zone Na du PLUi

ESCAMPS - terre - 55 a 11 ca - Avigneau: AC-22[92] - zonage : zones N et Nh du PLU

POURRAIN - terre, pré, lande et bois-taillis - 48 ha 83 a 81 ca - Bois de la breille: ZT-5(A)-5(B) - Champs du bois: ZT-37(A)-37(B) - Cote du tertre: ZD-160 - La croix grillot: ZH-72(J)-72(K)-79(B)-79(AJ)-79(AK) - La fontaine de paroy: ZW-27(J)-27(K)-28-29-30-32(A)-32(B)-34 - La piece du bas: ZW-40(A)-40(B) - Le bas de talin: ZV-8-265[9] - Le petit pre: ZT-40(A)-40(B)-40(CJ)-40(CK)-41-42 - Le pre carreau: ZT-39 - Le pres: ZE-44(J)-44(K)-45 - Les berlottes: F-1034 - Les bordats: ZS-128 - Les corvees: ZD-144 - Les corvees nord: ZD-36 - Les graillots: ZV-34 - Les grandes breilles: ZV-48(J)-48(K)-49(J)-49(K) - Les sablons nord: ZD-111 - Les taffinottes: ZT-44 - Les varennes: ZC-35(A)-35(B) - Les vignes de paroy: ZV-52 - Paroy: ZV-58 - Pouceau: ZV-40-41-44(A)-44(B)-45 - Pre galtin: F-398(J)-398(K) - Pres de talin: ZV-14-18(B)-18(AJ)-18(AK) - Sous le chemin de nantou: ZW-22(J)-22(K)-24(J)-24(K)-26(J)-26(K) - Vignes des batailles: ZT-78(A)-78(B)-78(C)-78(D)-79(A)-79(B) - zonage : zones A et N du PLU

VILLEBLEVIN - terres, eau, peupleraie et bois taillis - 4 ha 68 a 09 ca - La boutique: U-494[17] - Le saulsis de la mothe: U-18-21- 284[4]-294[28]-295[29]-296[36]-297[35]-298[34]-299[33]-300[32]-301[31]-302[13]-303[37]-304[39](J)-304[39](K)-305[40](J)-305[40](K)-306[41](J)-306[41](K)-307[42](J)-307[42](K)-308[43](J) 308[43](K)-309[44]-406[287]-495[19]-498(J)-498[20](K)-500[278]-501[279]-503[280] - Pres de la goulotte: U-251[187](J)-251[187](K) - Zonage : RNU

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 28/08/2023 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23009484

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

O PRIX KC

SASU au capital de 5000 € (Cinq mille euros)
Dont le siège se situe au
14 RUE OLYMPE DE GOUGE
89 400 MIGENNES
Enregistrée au RCS de Sens
sous le numéro 880 151 949

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 25 MAI 2023 tenue au siège social de la société ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2023et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.
La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé au 14 RUE OLYMPE DE GOUGE 89 400 MIGENNES
Elle a nommé comme liquidateur, Monsieur ALEXIS GAROS 14 RUE OLYMPE DE GOUGE 89 400 MIGENNES en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens..
LE PRESIDENT

AL23009396

DISSOLUTION

DESPRES ENTREPRISES

SARL au capital de 1 200 €
Siège social : 326 BIS AVE DE LA GRANDE DEMOISELLE
89170 ST FARGEAU
527 890 297 RCS AUXERRE

Aux termes de l'AG du 30/06/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31/07/2023, et sa mise en liquidation.
A été nommé Liquidateur Mme Brigitte GILET demeurant 5 LES PERRIAUX, 89350 CHAMPIGNELLES avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 5 LES PERRIAUX 89350 CHAMPIGNELLES adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de AUXERRE.
Mention en sera faite au RCS de AUXERRE.

AL23009394

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : MCI LECLERE.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 11 Rue HENRI PRIOU, 89210 CHAMPLOST.
821688744 RCS de Sens.
Aux termes de l'AGE en date du 31 mai 2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Fabien LECLERE demeurant 11 RUE HENRI PRIOU, 89210 CAHPLOST et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du SENS.
Le liquidateur

AL23009406

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LES ENFANTS VIVIEN

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social : SENS
89100 37 BD DU 14 JUILLET
Siège de liquidation : 37 Boulevard du 14 Juillet
89100 SENS
453 046 922 RCS SENS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 juillet 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pierre VIVIEN, demeurant 37 Boulevard du 14 Juillet 89100 SENS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 37 Boulevard du 14 Juillet 89100 SENS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL23009438

CLÔTURE DE LIQUIDATION

PC2M

SCI en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : 53 rue du Bief –
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
Siège de liquidation : 357 chemin de la Cour –
83680 LA GARDE FREINET
528 747 827 RCS SENS

L'AGO réunie le 10 juillet 2023 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Patrice CARILLON, demeurant 357 chemin de la Cour – 83680 LA GARDE FREINET, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

AL23009441

DISSOLUTION ANTICIPÉE

S.A.R.L. HALLOY

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 30 489,80 Euros
Siège Social : 84, Grande Rue Aristide Briand
89200 AVALLON
R.C.S. AUXERRE B 418 957 452

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 juillet 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 juillet 2023 et sa mise en liquidation amiable.
L'Assemblée Générale a nommé comme liquidateur Monsieur Philippe HALLOY, domicilié 11, Rue Porte Auxerroise à AVALLON (89200), lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé à 84, Grande Rue Aristide Briand à AVALLON (89200). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Auxerre.
Pour avis, le liquidateur,

AL23009449

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AGO du 18/07/2023 de la SARL en liquidation JML, au capital de 31 860 euros, dont le siège social et le siège de liquidation sont au 1 ter, Le Grand Chaumont, 89110 CHASSY, 337 982 284 RCS SENS, a approuvé les comptes de liquidation au 30/06/2023, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30/06/2023.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du T.C. de SENS.
Mention sera faite au RCS de SENS.

AL23009458

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI LA SAULIRE

Au capital de 800,00 EUR
Siège social : (89380) APPOIGNY,
Route de Joigny
RCS AUXERRE n° 522 943 778

Monsieur Frank BOURGEOIS, demeurant à BORMES-LES-MIMOSAS (89230), 4 allée des roches agissant en qualité de liquidateur et après avoir procédé aux opérations liquidatives, a décidé la clôture de la liquidation de la société dont la dissolution a été publiée dans le journal « Liberté de l'Yonne », le 20 décembre 2018 n°51 et 52.
Le dépôt des actes a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis, le liquidateur.

AL23009478

DISSOLUTION

ATOUT NET

SASU au capital de 5.000,00 €
Siège social : Z.A. Pierre Barré
Bâtiment 6 Avant
89100 GRON
817 859 812 RCS de SENS

Aux termes d'une décision en date du 04/08/2023, l'Actionnaire Unique a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 15/08/2023, nommé liquidateur M. Christophe MUGNIER, 4 Quai de la Fausse Rivière - 89100 SENS, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.
La correspondance concernant la liquidation devra être adressée chez le liquidateur, 4 Quai de la Fausse Rivière - 89100 SENS.
Mention en sera faite au RCS de SENS.

AL23009482

DISSOLUTION

AC2N SERVICES

SASU au capital de 1.000,00 €
Siège social : Z.A. Pierre Barré
Bâtiment 6 Avant
89100 GRON
829 070 499 RCS de SENS

Aux termes d'une décision en date du 04/08/2023, l'Actionnaire Unique a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 15/08/2023, nommé liquidateur M. Christophe MUGNIER, 4 Quai de la Fausse Rivière - 89100 SENS, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.
La correspondance concernant la liquidation devra être adressée chez le liquidateur, 4 Quai de la Fausse Rivière - 89100 SENS.
Mention en sera faite au RCS de SENS.

AL23009483

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du 26/07/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes: Dénomination : AU BON VIVANT Capital : 4000€ Siège social : 6 rue de la Controlerie 89510 Passy. Objet: La fabrication et la livraison de repas à domicile, l'exploitation d'une activité de traiteur, prestations de services liées à la restauration et restauration ambulante. Durée : 99 ans. Gérant : M. Thierry Petitfour, 196 avenue des Muguets 93220 Gagny. RCS : Sens

AL23009355

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 24 juillet 2023, il a été constitué une Société civile.
Dénomination sociale : SC HAPPY.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur applicationObjet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social : 3 000 €.
Siège social : 4 chemin de Casse Bouteille – 89800 BEINE.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Numéraire pour un montant de 3 000 €.
Gérant : M. Julian DARLOT, demeurant à APPOIGNY (89380), 35 rue d'en Bas des Bries.
Cessions de parts : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés, sauf celles intervenant entre associés lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL23009410

AUDAMEX

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15/07/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :STEVE CONCIERGERIE YONNE
Objet social : Les autres services personnels n.c.a.
Siège social :1 Rue Marcelin Berthelot 89000 Auxerre.
Capital : 1000 euros
Durée : 99 ans
Président : M. FONTAINE Steve, Émile, Raymond, demeurant 8 Rue Des Pêcheurs 89400 Charmoy
Directeur Général : Mme ROBERT Coralie, Isabelle, Marie, Ghislaine, demeurant 8 Rue Des Pêcheurs 89400 Charmoy
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Clause d'agrément : Le consentement de la majorité des actionnaires représentant au moins la moitié des actions est requis pour toute cession d'actions au profit d'un tiers
Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL23009423

AVIS DE CONSTITUTION

Acte reçu par Me DELFOUR-DUFLOS, notaire à THOMERY, le 28/07/2023, a été constituée la SCI **«LA COTERIE»**, siège social : DOMATS (89150), 1 route de la Belliole.
Capital social : 306.000,00€
Objet social : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens immobiliers.
Durée : 99 ans
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.
Nommés gérants de ladite société :
- Madame Véronique COTTAZ, demeurant à MORET-LOING-ET-ORVANNE (77250), 9 rue Madame.
- Monsieur Hugues COTTAZ, demeurant à CONGIS SUR THEROUANNE (77440), 21 route de Varreddes
Immatriculation : RCS SENS

AL23009424

FIDUCIAL SOFIRAL
9 Rue Didier Daurat,

AVIS DE CONSTITUTION

Par A.S.S.P. en date du 03/07/2023, il a été constitué, pour une durée de 99 ans la société NICOPACE, société civile, qui sera immatriculée au RCS d'AUXERRE, au capital de 1 000 € en numéraire, ayant pour objet
- L'acquisition, la gestion et la propriété de biens et droits immobiliers, construits ou non, et leur aménagement ; la location, la gestion, l'entretien de ces immeubles et, d'une manière générale, la mise en valeur du patrimoine de la société,
- L'acquisition et la gestion de valeurs mobilières, actions, parts sociales, parts d'intérêts et de tous autre instruments financiers, côtés en Bourse ou non côtés, français ou étrangers y compris la prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales
- L'aliénation de tous biens et droits immobiliers et mobiliers devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange, apport en société ou autrement,
- et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

ayant son siège social 15 Grande Rue à MONTREAL (89420).., et dont les gérants sont M. François-Henri NICOLAS et Mme Marie-Maud PIERRE épouse NICOLAS, demeurant 24 rue Vauban, 89440 L ISLE SUR SEREIN.
Pour avis
Les gérants

AL23009425

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à MONTARGIS (45) du 02/08/2023, il a été constitué une société par actions simplifiée, dénommée « MONETTE » dont le siège est à SENS (89) 75 Grande Rue, capital de 1.000 euros, objet «l'activité de restauration de type traditionnel, plats à emporter et à consommer sur place, toutes activités liées à la restauration», durée de 99 ans. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Toute cession est soumise à l'agrément de l'assemblée. Président : VT INVEST sise à CHALETTE SUR LOING (45) 7 rue de Champfleury. Immatriculation de la société au RCS de SENS. Pour avis - Le président

AL23009481

L'INFO JURIDIQUE

Période d'essai : la rupture doit être explicite

Si chacune des parties peut discrétionnairement, et sans forme, mettre fin aux relations contractuelles pendant la période d'essai, la rupture doit être explicite.

Selon l'article L.1221-20 du code du travail, la période d'essai permet à l'employeur d'évaluer les compétences du salarié dans son travail, notamment au regard de son expérience, et au salarié d'apprécier si les fonctions occupées lui conviennent.

Elle constitue une première phase du contrat de travail durant laquelle l'une ou l'autre des parties peut en principe décider de rompre sans indemnité. Si les parties peuvent librement mettre fin au contrat de travail pendant cette période, la rupture doit néanmoins être explicite et se situer à la date à laquelle son auteur manifeste la volonté d'y mettre fin.

Un arrêt rendu le 24 juin 2020 par la chambre sociale vient rappeler ce principe :

dans cette affaire, une salariée engagée en qualité de commis de cuisine, suivant un contrat unique d'insertion (contrat aidé d'Etat) stipulant une période d'essai, saisit les juges d'une demande de dommages et intérêts pour rupture abusive de la période d'essai, au motif que son employeur ne l'avait pas explicitement rompu.

La cour d'appel la déboute de ses demandes, et retient que les documents de fin de contrat établis le 30 octobre 2013 mentionnent tous, le 19 octobre 2013 comme étant le dernier jour travaillé.

Elle relève que la salariée ne s'est plus rendue sur son lieu de travail à compter du 20 octobre 2013, et en déduit qu'elle a été forcément prévenu de la rupture de la période d'essai à cette date, de sorte qu'aucun abus de l'employeur ne peut être relevé.
La Cour de cassation ne suit pas ce raisonnement. En effet, elle rappelle que l'employeur doit manifester de manière explicite sa volonté de mettre fin à la période d'essai avant la date de son expiration.

C'est-à-dire que l'employeur ou le salarié qui décide de mettre fin à la période d'essai doit le mentionner de manière explicite et notifier sa décision. Généralement, cette condition est remplie par la remise en main propre contre signature d'un courrier ou l'envoi d'un courrier en recommandée avec accusé de réception. À défaut, le salarié est fondé à solliciter des dommages et intérêts pour rupture abusive de la période d'essai.

Mélanie Brisson



Réussir SA